

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**_

(Exécution de l'art. L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire des Portes de Sologne se réunira en séance ordinaire
au 109, salle du Conseil,
le Jeudi 23 avril 2026 à 19h00

ORDRE DU JOUR

1 - ADMINISTRATION

- 1.1 Election à la présidence
- 1.2 Détermination du nombre de Vice-Présidences et de la composition du bureau
- 1.3 Élections aux Vice-Présidences
- 1.4 Lecture de la Charte de l'Elu local
- 1.5 Désignation des représentants auprès du SMICTOM de Sologne
- 1.6 Désignation des représentants auprès du Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)
- 1.7 Désignation des représentants auprès du Syndicat du Bassin du Loiret (compétence GEMAPI)
- 1.8 Désignation de représentants au Conseil d'exploitation « GEMAPI » de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL).
- 1.9 Désignation des représentants auprès de la fourrière animale

La Ferté St-Aubin, le 15 avril 2026

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

